

Coop de France propose une cotisation interprofessionnelle sur l'aval

© 09/02/2004 |  Terre-net Média

La coopération agricole (Coop de France) a publié le 6 février un communiqué dans lequel elle propose sa solution face au problème de la taxe d'équarrissage.

Coop de France demande, « *alors que la situation présente est un marché de dupe pour les éleveurs, de les exonérer de la charge de l'équarrissage* ». Elle plaide pour que les pouvoirs publics trouvent « *de toute urgence les outils juridiques pour qu'aucun client de l'aval ne puisse s'y soustraire* ». À défaut, « *un dispositif alternatif doit être mis en place sous la forme, par exemple, d'une cotisation interprofessionnelle affectée directement à l'aval* » conclut l'organisation.

